

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Fabien Denti et Mme Michèle Balthasar par le bureau Arp Architectes SA pour la création d'un local citerne à mazout enterré, la pose d'un canal de fumée et la modification de façades du projet autorisé n° 227.13 sur la parcelle n° 665, folio n° 123, zone T3, lieu-dit La Vella à Verbier, coord. 2583335/1105355

PPE "Aiguilles Dorées" p/Mme Aurélia Horisberger par le bureau d'architecture Hugues Michaud pour la création d'ouvertures, la modification de façade et l'agrandissement de 2 balcons sur la parcelle n° 4146, folio n° 122, zone T2, lieu-dit Brunet à Verbier, coord. 2583860/1105600

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.